

**Prochaines rencontres publiques:
mardi 27 octobre et jeudi 3 décembre
19h30 à la Pagode**

Compte rendu

Séance d'échanges et d'informations pour la population

Un Terrain d'Aventure (TA) au Petit Parc

Mardi 15 septembre à 19h30

La Pagode

Présent-e-s :

Service de la jeunesse et des loisirs
(SJL)
Service d'architecture
Conseil des enfants de Lausanne

APEMS et école de Malley

Collectif d'architecture participative
et écologique (CARPE)

Fondation pour l'animation socioculturelle
lausannoise (FASL)

Centre de Quartier Malley-Montelly

Centre socioculturel de la Bourdonnette
Espace 44
Association Malley-Montelly
Association du Terrain Aventure

Habitante du quartier
Habitante du quartier
Voisins du quartier

TV Bourdonnette

Estelle Papaux, cheffe de service
Delphine Corthésy, cheffe de projet
Carmelo Zanghi, architecte
Stéphane Richard, coordinateur
Marielle Cornaz, coordinatrice et habitante du
quartier
Martha Sanchez, directrice APEMS
Claudia Balli, éducatrice

Elsa Cauderay, **Julien Hosta** et
Marco Sonderegger, architectes

Pierre-Alain Verheyen, directeur
Daniel Kohlbrenner, adjoint de direction
chargé de l'animation
Michel Zwahlen, animateur
Véronique Zimmermann, animatrice
François Hutter, animateur
Eric Delessert, animateur
Marcia Tapia, Présidente ad interim
Caroline Aeby, animatrice du TA Pierrefleur
Joëlle Luisier, animatrice du TA Pierrefleur
Daniel Dubi, Président de l'Association

Sandra Kheligeni
Joëlle Misson
Daniel et Mihaela Teodorescu

Corinne Guaix

Excusé-e-s :

Service des parcs et domaines

Association *Montelly vit*

Etablissement prim. de Lausanne- Prélaz

Centre d'accueil *Malley-Prairie*

Etablissement vaudois d'accueil pour migrants (EVAM)

Julien Rémy

Olivier Christinet

Nathalie Jaunin, directrice

Jessica Bachmann, socio-éducatrice

Thomas Rossi, Unité encadrement

Ordre du jour et orateurs :

- 1) Bienvenue et objectif de la séance
- 2) Synthèse des ateliers « Places au Soleil »
- 3) Présentation du site
- 4) Boîte à idées
- 5) Présentation de l'organisation du TA
- 4) Discussions en groupes
- 5) Conclusion
- 6) Apéritif

Estelle Papaux

Estelle Papaux

CARPE

CARPE

Daniel Kohlbrenner

Toutes et tous

Estelle Papaux

Toutes et tous

Bienvenue et objectif de la séance

L'objectif de cette séance est de mener une réflexion en deux groupes de travail à propos de la **conception** et de l'**organisation** du futur Terrain d'Aventure.

Cette séance est la deuxième du genre, la première ayant eu lieu le 26 mai dernier pour présenter à la population la démarche et le concept de TA.

Estelle Papaux présente ensuite en quelques mots l'organisation des prochains mois (voir doc PDF ci-joint) :

- 1) Présentation des **acteurs** et de l'**organigramme** du projet (*page 2 et 3 doc PDF*)

4 grandes entités : La Ville de Lausanne, la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), le collectif d'architectes CARPE (mandataires du projet) et les usagers, groupe central du projet, puisque composé des acteurs, associations et institutions des quartiers de Malley et de la Bourdonnette.

2 commissions de travail : une commission consultative (dont font partie les usagers) et une commission décisionnelle (dont font également partie les usagers à travers leurs représentants).

- 2) Présentation de la **planification** du projet sur 3 ans, 2015-2017 (*page 4 doc PDF*)
2015 : conception 2016 : permis de construire 2017 : réalisation et inauguration du TA.

- 3) Présentation des **prochaines séances** et leurs contenus (*page 5 du doc PDF*)

Deux séances consultatives avec les usagers sont encore prévues avant la fin de l'année 2015. Le mardi 27 octobre pour découvrir et s'exprimer sur le pré-projet présenté par CARPE (principalement le bâtiment), et le jeudi 3 décembre pour adopter le projet en présence d'Oscar Tosato.

Deux séances décisionnelles seront également agendées (suite aux séances consultatives) d'ici la fin 2015.

Synthèse des ateliers « Places au soleil »

2 ateliers créatifs se sont déroulés à la Pagode et 1 à la Bourdonnette durant le mois de juillet. Entre 10 et 20 enfants par atelier, également des discussions et des commentaires instructifs de la part des parents accompagnant présents. Des idées, des besoins et des doutes ont ainsi pu être exprimés.

Le résultat de ces ateliers est présenté à l'occasion d'une exposition en plein air se déroulant tout d'abord à Malley au *Petit Parc* du 23 septembre au 7 octobre, puis à la Place centrale du quartier à la Bourdonnette du 8 au 26 octobre : 51 œuvres photographiées, commentées et imprimées sur de larges bâches.

Présentation du site et boîte à idées

Topographie du site intéressante, différentes courbes de niveau et une couverture végétale importante. Les haies forment une sorte de frontière naturelle. Il sera donc important de composer avec cette topographie et ces éléments végétaux, tant les haies que la colline.

Il existe en Suisse plusieurs sortes de Terrains d'Aventure avec des reliefs et un environnement différent (plus ou moins urbain). L'exemple du terrain de Olten est intéressant car sans doute proche de la configuration du futur TA du Petit Parc : verdure, bâtiment modeste, la majorité des activités sont prévues en plein air.

CARPE présente des exemples de projets qu'ils ont menés avec la population (voir **annexe 1**). Matériaux spécifiques, technique et construction participative, autant d'exemples que de possibilités de réalisation. C'est ainsi que le bâtiment du futur TA dépendra de la demande et de l'implication de la population (tant dans sa conception que sa réalisation).

Il sera donc déterminant d'établir des partenariats ou étroite collaboration avec les associations, fondations et autres institutions du quartier qui souhaiteraient « mettre la main à la pâte ».

Toutefois, il n'y a aucune obligation à s'engager dans le projet. La possibilité de participer à un bout du projet est aussi possible, que ce soit en assistant à une séance publique ou en s'investissant dans la réalisation du bâtiment par exemple.

Présentation de l'organisation du Terrain d'Aventure

Le but du TA est d'offrir un lieu pour les familles et leurs enfants. Les enfants ont la part belle au Terrain, ce sont en effet eux qui aménagent le terrain (cabanes, potagers, etc.) et décident des activités qui y sont pratiquées. D'où l'importance de consulter les enfants pendant le processus de création et réalisation du TA. Chaque terrain est en effet différent et s'adapte aux besoins des quartiers, des habitants et futurs usagers.

La Ville de Lausanne fournit une parcelle et un budget pour la création du Terrain d'Aventure. La gestion est ensuite confiée à la FASL qui reçoit pour cela une subvention annuelle lui permettant l'engagement de collaborateurs et le financement de l'activité. L'Association du TA, partenaire de la FASL, est autonome et se compose d'un comité et de membres. Elle est responsable de la gestion financière courante et définit, avec l'équipe d'animation, le projet d'animation et le programme.

Discussions en groupe

L'assistance est scindée en deux groupes pendant 45 minutes de façon à pouvoir travailler efficacement sur les 2 sujets donnés :

- 1) **conception** du futur TA
- 2) **organisation** du futur TA

Parmi les sujets abordés et récurrents : la sécurité, l'ouverture prolongée à l'année, l'accueil des plus jeunes et des ados, la gestion du TA par la future Association, l'importance du vivre ensemble et de la cohabitation des différents publics (familles, mamans avec enfants en bas âge, APEMS, ados, etc.), les tarifs (réfléchir en fonction du public attendu), l'aménagement du bâtiment (réflexion autour de l'importance du couvert et de l'extérieur de la structure),

Une synthèse commune montre que la majorité des préoccupations se retrouvent, tant dans la conception que dans l'organisation du TA (voir **annexe 2**).

A travers à cette discussion, l'importance de **l'implication de la population** et des **futurs utilisateurs** du TA se confirme. A ce propos, le médiateur sportif de la Ville de Lausanne a été mandaté pour étudier l'utilisation que les jeunes font du terrain de façon à connaître leurs besoins précis en vue du déplacement de ce terrain.

Conclusion

Les deux prochaines rencontres publiques qui traiteront du bâtiment et de son implantation seront décisives pour la suite du projet. Nous espérons vivement que les habitants, associations et institutions du quartier pourront être présents et se prononcer sur cette question.

D'ici là, Delphine Corthésy du Service de la jeunesse et des loisirs, ainsi que les centres socioculturels des quartiers de Malley-Montelly et de la Bourdonnette restent à disposition pour toutes questions et discussions (*page 6 du PDF*).

Il importe en effet pour le bon déroulement du projet que chacun puisse être entendu tant sur la conception que sur le fonctionnement du futur TA.

ANNEXE 1

Exemples de réalisations participatives



METI school by Anna Heringer and Eike Roswag (Bengladesh)



Chantier de bâtiment collectif pour les jardins familiaux de Champ Bossus à Genève, chantier participatif avec des jeunes en réinsertion



Chantier eco46, Service des parcs et domaines, Lausanne, chantier participatif avec des professionnels

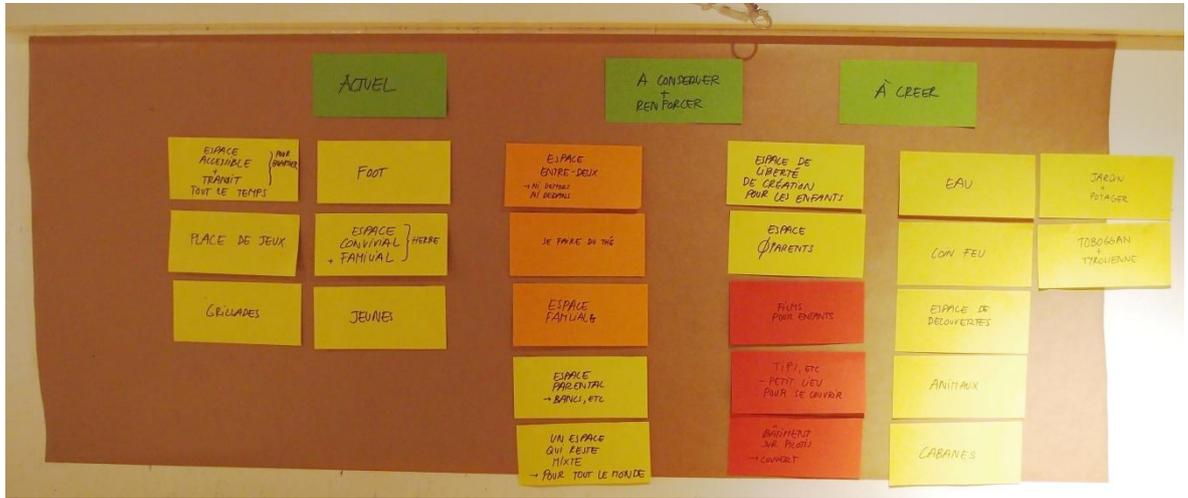


Construction du four à pain de Pierrefleur

ANNEXE 2

Résultats des réflexions de groupes

A propos de la conception du TA



A propos de l'organisation du TA

